

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE
M.R.C. DE JOLIETTE**

Procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 23 mai 2006 au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil, à 16:30 heures et y sont présents formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Laporte:

Françoise Cormier
André Picard
Mario Lasalle

R 147-2006

**Soumissions pour les travaux d'infrastructures
"La montée des bois" phase "A"**

Le Conseil prend connaissance des soumissions relatives aux travaux d'infrastructures d'aqueduc et d'égout pour la phase "A" du projet de développement domiciliaire "La montée des bois", à savoir:

Sintra Inc. (région Lanaudière)	388 819.01 \$
Jobert Inc.	418 535.72 \$
Excavation Normand Majeau Inc.	454 677.36 \$
Généreux Construction Inc.	456 367.44 \$
Terrassement BLR inc.	463 803.51 \$
Les Excavations Roc-Sol Ltée	469 481.21 \$
Atlas Excavations Inc.	480 150.01 \$
Construction Cyvex Inc.	483 723.83 \$
Alide Bergeron et Fils Ltée	515 152.12 \$

Le Conseil prend également connaissance du rapport de recommandation de notre firme d'ingénieurs LBHA et Associés;

Sur proposition de Mario Lasalle, appuyée par André Picard, il est unanimement résolu de retenir la soumission de Sintra Inc. (région Lanaudière) au prix de 388 819.01 \$, laquelle soumission est la plus basse conforme, le tout, conditionnellement à l'obtention du certificat d'autorisation du ministère de l'environnement.

Que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, un contrat avec l'entrepreneur.

ADOPTÉ

R 148-2006

**Soumissions pour le contrôle qualitatif du
chantier en rapport avec les travaux
d'infrastructures "La montée des bois" phase "A"**

Le Conseil prend connaissance des soumissions relatives au contrôle qualitatif du chantier en rapport avec les travaux d'infrastructures d'aqueduc et d'égout pour la phase "A" du projet de développement domiciliaire "La montée des bois", à savoir:

Cogemat Inc.	4 301.94 \$
Laboratoire Construction 2000	4 714.87 \$

Le Conseil prend également connaissance du rapport de recommandation de notre firme d'ingénieurs LBHA et Associés;

Sur proposition de Mario Lasalle, appuyée par André Picard, il est unanimement résolu de retenir la soumission de Cogemat Inc. au prix de 4 301.94 \$, laquelle soumission est la plus basse conforme, le tout, conditionnellement à l'obtention du certificat d'autorisation du ministère de l'environnement.

ADOPTÉ

L'assemblée est levée à 16:44 heures.

Denis Laporte, maire

Sylvie Malo sec-trés